

## Résumé

**S**ortir de la récession, améliorer le potentiel de croissance à long terme et réduire les inégalités sont des enjeux clés de la politique économique au Royaume-Uni. Les effets persistants de la crise financière mondiale, l'impact restrictif du nécessaire assainissement des finances publiques et les vents contraires liés à la crise de la dette souveraine dans la zone euro risquent de prolonger et d'aggraver le fléchissement de l'activité économique, ainsi que d'amputer le potentiel de croissance à long terme. La politique monétaire et l'action des stabilisateurs automatiques doivent soutenir l'économie à court terme. Des réformes structurelles, incluant celles actuellement mises en œuvre par le gouvernement, sont cruciales pour renforcer la croissance et réduire les inégalités.

**La politique monétaire est le principal instrument de soutien de l'économie, mais le cadre budgétaire et la crédibilité renforcée de l'action publique permettent un ajustement flexible au fléchissement de l'activité.** La reprise consécutive à la récession devrait rester lente et inégale. Bien que les marges de manœuvre de la politique économique se réduisent, la politique de relance monétaire de l'activité économique doit se poursuivre, via un renforcement de l'assouplissement quantitatif, des apports de liquidités de la Banque d'Angleterre et des mécanismes de financement étayés par l'État. Le déficit public demeure élevé, et le vieillissement démographique va exercer des pressions sur les finances publiques à long terme. L'orientation de la politique budgétaire reste appropriée. Néanmoins, si la croissance se révèle nettement inférieure aux prévisions au cours des mois à venir, il faudrait exploiter la flexibilité du cadre budgétaire. À cet égard, la décision du gouvernement en décembre 2012 de poursuivre son plan d'assainissement budgétaire existant et de ne pas contrecarrer l'action des stabilisateurs automatiques pour atteindre l'objectif supplémentaire de dette est appropriée.

**Les autorités devraient mettre en œuvre les recommandations de la Commission indépendante sur les banques (ICB, Independent Commission on Banking)** pour protéger les contribuables et l'économie nationale des répercussions d'éventuelles défaillances dans le secteur financier.

**Le gouvernement devrait poursuivre les réformes structurelles destinées à renforcer la croissance et à réduire les inégalités.** Une période prolongée de croissance atone risque en effet d'aggraver les inégalités sociales. Les politiques sociales et du marché du travail doivent atténuer ce risque. En particulier :

- La réforme du système de protection sociale, qui met en place une prestation universelle (Universal Credit) associée à de généreux abattements au titre des revenus d'activité et à un taux de réduction unique, en lieu et place d'une multitude de prestations sous conditions de ressources, va améliorer les incitations à travailler pour de nombreuses personnes. Néanmoins, ces incitations pourraient être encore renforcées, notamment pour les parents isolés et les seconds apporteurs de revenus tributaires des services formels de garde d'enfants. Des mesures devraient être envisagées pour réduire les frais de garde d'enfants et accroître les aides publiques permettant de renforcer l'attrait financier du travail pour ces personnes, même si ces mesures ont un coût budgétaire. D'autre part, une amélioration des

incitations à travailler pour les parents isolés et les seconds apporteurs de revenu renforcerait l'efficacité de la réforme des prestations sociales et, partant, rehausserait le potentiel de croissance de l'économie et réduirait les inégalités.

- Les politiques actives du marché du travail doivent être renforcées afin que les groupes vulnérables ne soient pas durablement exclus de l'emploi. Malgré la grande flexibilité du marché du travail qui a permis à l'emploi de se maintenir à un niveau relativement élevé pendant le fléchissement de l'activité économique, le chômage est important, en particulier chez les jeunes et les individus peu qualifiés.
- La faiblesse des compétences de certaines catégories de main-d'œuvre est préjudiciable à l'emploi et à la croissance, et explique en partie l'ampleur des écarts observés entre individus en matière d'emploi et de revenus d'activité en fonction de leur niveau de formation. Il faut renforcer les compétences des travailleurs, en particulier chez les jeunes issus de milieux défavorisés, en améliorant les résultats de l'enseignement, en renforçant la formation professionnelle et en facilitant la transition de l'école à la vie active.

**D'autres réformes propices à la croissance devraient également être mises en œuvre.** L'investissement productif est faible dans une perspective internationale, ce qui entrave l'innovation et la croissance. Les autorités devraient réformer les dispositifs de soutien à la recherche-développement (R-D) et la fiscalité des entreprises, en mettant davantage l'accent sur la rémunération de l'écart positif entre rendement social et rendement privé des activités de R-D. Des investissements accrus en infrastructures productives pourraient renforcer la croissance à long terme, et justifieraient que soient davantage hiérarchisées les dépenses. D'autres obstacles à l'investissement, notamment liés à la rigueur des règles d'aménagement du territoire, devraient également être supprimés. De larges pans du secteur public semblent caractérisés par une faible productivité, qu'il conviendrait de rehausser par une meilleure gestion et une plus grande flexibilité régionale des salaires dans le secteur public.

### Encadré 1. Principales recommandations

#### Politiques macroéconomiques et financières

Continuer de soutenir l'économie en mettant en œuvre une politique monétaire accommodante. Poursuivre l'assouplissement quantitatif, le soutien au crédit et l'apport de liquidités.

Continuer de laisser jouer les stabilisateurs automatiques, comme autorisé par la flexibilité du cadre budgétaire. Préserver l'engagement fort des autorités vis-à-vis de l'assainissement des finances publiques à moyen terme.

Mettre en œuvre les principales recommandations de la Commission indépendante sur les banques (ICB, *Independent Commission on Banking*) et continuer de renforcer le système de surveillance financière, notamment en surveillant le secteur bancaire parallèle. Veiller à ce que le cloisonnement entre les activités de banque d'investissement et de banque de réseau devienne effectif.

### Encadré 1. Principales recommandations (suite)

#### Politiques sociales et du marché du travail

Améliorer les compétences de la main-d'œuvre. L'administration centrale et les collectivités locales devraient renforcer la coopération avec les employeurs en ce qui concerne les programmes d'enseignement et de formation professionnels et les programmes d'apprentissage, et accroître la sensibilisation aux programmes de soutien à l'emploi des jeunes, surtout parmi les petites et moyennes entreprises (PME), par des interventions aux niveaux sectoriel et local. Simplifier les systèmes de formation et d'apprentissage, intensifier la coopération entre les collectivités locales, les établissements scolaires et les entreprises en vue de l'insertion des diplômés sur le marché du travail.

Renforcer les incitations à travailler pour les parents isolés et les seconds apporteurs de revenu dans le cadre de la réforme de la protection sociale fondée sur la mise en place d'une prestation universelle (*Universal Credit*). Augmenter le taux de remboursement des frais de garde d'enfant, et/ou réduire le taux de dégressivité pour ceux qui bénéficient d'une aide à la garde d'enfant, et/ou mettre en place un abattement au titre des revenus d'activité pour les seconds apporteurs de revenus dans les couples. Accroître l'intérêt des services gratuits de garde d'enfant en améliorant la souplesse d'utilisation de ces services, et réduire leur coût en accroissant la flexibilité de la prestation.

Améliorer l'évaluation de la capacité de travail (WCA, *Work Capability Assessment*) et l'aide au retour à l'emploi pour ceux qui sont jugés aptes à travailler. Assurer une intervention précoce pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Suivre l'évolution du nombre de sans-abri et assurer une prévention et une intervention précoce.

Assurer un suivi des gains d'efficience dans les services publics. Afin d'éviter une accentuation des inégalités, il faudrait tirer parti des gains d'efficience dans la mise en œuvre de l'assainissement des finances publiques. À défaut, il faudrait rechercher de nouveaux moyens d'améliorer les performances, notamment via une meilleure gestion et une plus grande flexibilité régionale des salaires dans le secteur public.

Prendre des mesures pour lutter contre la précarité hydrique et énergétique, au moyen d'un soutien financier mieux ciblé, et des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique et la gestion des ressources naturelles.

#### Politiques de croissance et d'innovation

Faire en sorte que la réforme de l'aménagement du territoire soit menée à bien. Contrôler étroitement l'opportunité des mesures d'incitation au développement destinées aux collectivités locales, ajuster ces mesures si nécessaire et définir un cadre adapté pour la planification stratégique.

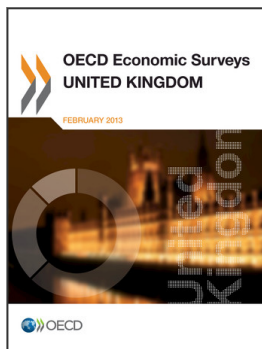
Investir davantage dans les infrastructures productives, en recourant à des financements privés et en réévaluant les priorités de dépenses publiques.

Continuer d'améliorer l'environnement des entreprises et de promouvoir les exportations. Poursuivre la mise en œuvre du Plan pour la croissance (*Plan for Growth*). Promouvoir l'enseignement supérieur comme produit d'exportation et éviter les limitations trop restrictives pour les visas étudiants.

Réformer certaines règles fiscales afin d'encourager la recherche-développement (R-D). Revoir les règles fiscales susceptibles d'entraver la croissance des entreprises, comme le régime d'imposition préférentiel appliqué aux petites entreprises ou les dispositions fiscales qui favorisent le financement par endettement par rapport au financement par capitaux propres.

**Encadré 1. Principales recommandations (suite)**

Promouvoir la croissance verte. Œuvrer en faveur de l'instauration d'un prix du carbone plus élevé au niveau international, par une diminution des quotas dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SCEQE) de l'Union européenne, et de l'adoption d'un objectif de 30 % de réduction des émissions de l'UE d'ici à 2020. S'orienter vers une tarification uniforme du carbone pour tous les secteurs et les combustibles. Examiner les options envisageables pour réduire la congestion des routes et son impact sur l'environnement, notamment l'application d'un système de péage routier à l'échelle nationale. Ce péage routier devrait d'abord être instauré sur les autoroutes les plus encombrées, avant d'être étendu progressivement à d'autres axes surchargés. Envisager de réaffecter aux activités de R-D une partie des aides publiques en faveur des énergies renouvelables consacrées au déploiement des technologies.



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: United Kingdom 2013**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-gbr-2013-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-gbr-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: United Kingdom 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-gbr-2013-2-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-gbr-2013-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).